

2 NOVEMBRE 2025

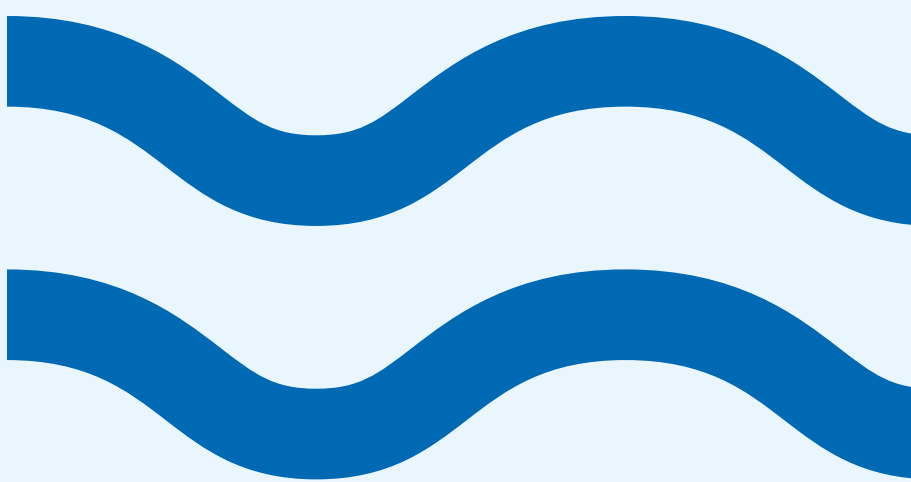
CHAQUE VOTE COMpte

GUIDE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE 2025

Élections dans le District 7 - Côte de Terrebonne - Urbanova et le District 16 - Des Pionniers

Table des matières

- 3. Pourquoi une élection municipale ?
- 4. Mon district est-il en élection ?
 - 5. District 1 – Saint-Joachim
 - 6. District 2 – Du Boisé-Laurier
 - 7. District 3 – Du Ruisseau Noir
 - 8. District 4 – Terrebonne-Ouest
 - 9. District 5 – La Bergeronne
 - 10. District 6 – Comtois - La Pinière
 - 11. District 7 – Côte de Terrebonne - Urbanova
 - 12. District 8 – Saint-Jean-Baptiste
 - 13. District 9 – La Sablière - Hauteville
 - 14. District 10 – Centre-ville
 - 15. District 11 – Seigneurie - Île-Saint-Jean
 - 16. District 12 – Vieux-Terrebonne
 - 17. District 13 – Coteau - Des Vignobles
 - 18. District 14 – Charles-Aubert
 - 19. District 15 – Saint-Charles – Des Fleurs
 - 20. District 16 – Des Pionniers
- 21. Qui peut voter ?
- 23. Quand et où voter ?
- 25. Comment voter ?
- 26. Petit bureau de vote
- 27. Comment connaître les résultats de l'élection ?



Ce guide rassemble toutes les réponses à vos questions sur la période électorale municipale.

Une de vos questions demeure sans réponse ?

Communiquez avec l'équipe d'Élections Terrebonne au :



Bureau électoral

940, montée Masson, bureau 100
Terrebonne, Québec, J7K 2L7



450 471-3370



infoelections@ville.terrebonne.qc.ca



elections.terrebonne.ca

À propos d'Élections Terrebonne



**Élections
Terrebonne**

Élections Terrebonne est une entité indépendante de la municipalité, responsable de l'organisation des élections municipales en toute neutralité, transparence et impartialité.

Sous la responsabilité du greffier de la Ville, qui agit d'office comme président d'élection conformément à la Loi, l'équipe d'Élections Terrebonne assure le bon déroulement de toutes les étapes menant au scrutin du 2 novembre 2025.

Pourquoi une élection municipale?

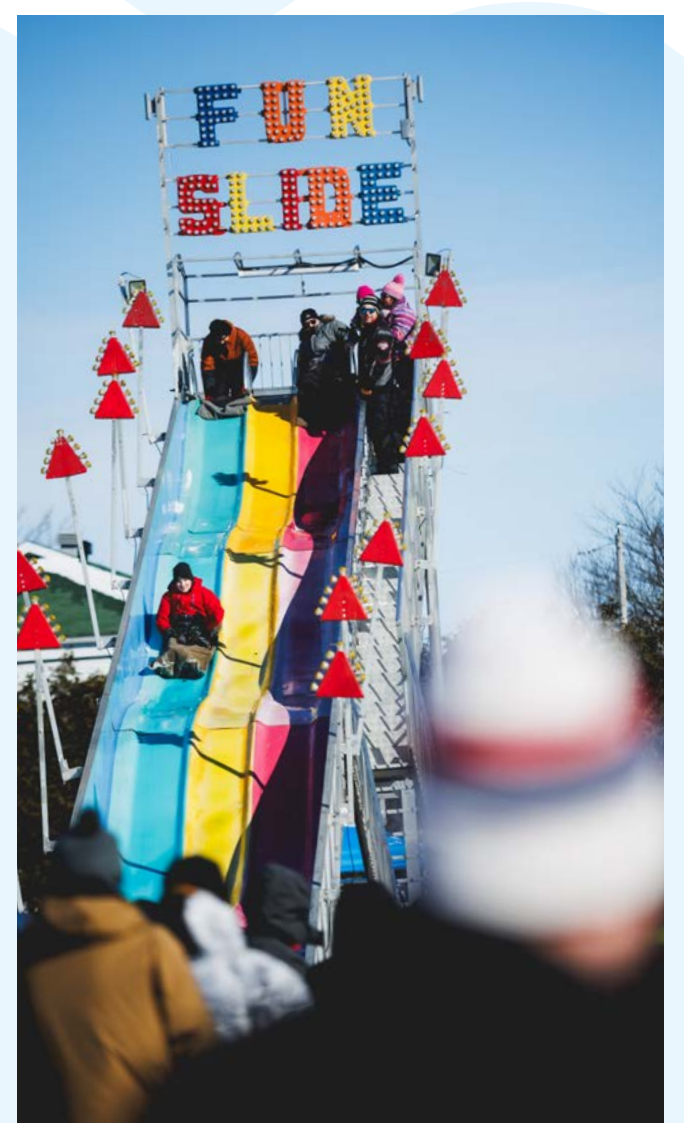
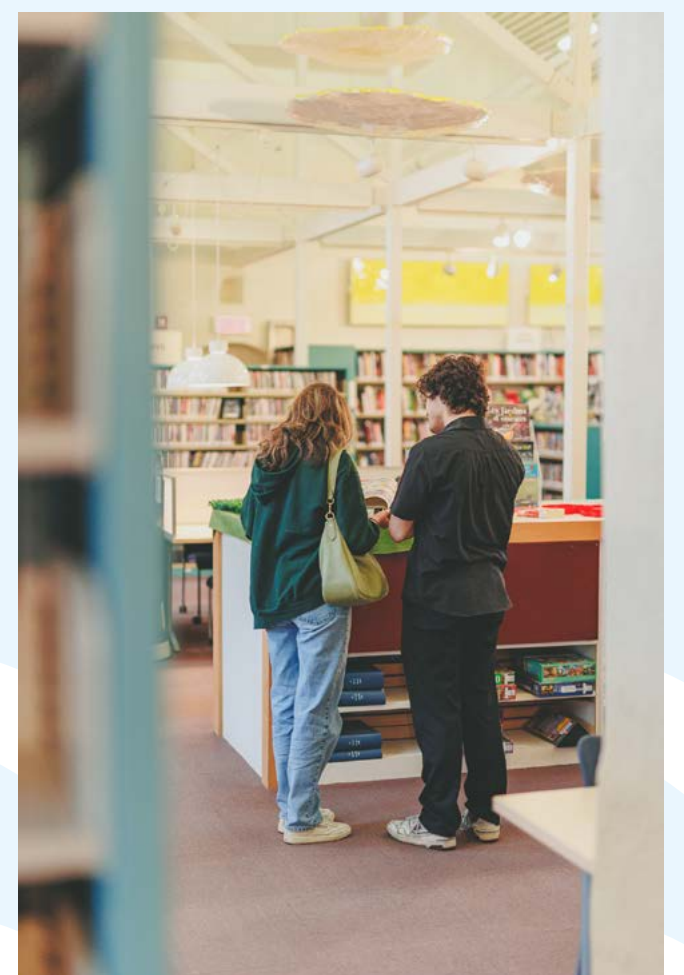
Le **2 novembre 2025** auront lieu des élections municipales dans toutes les municipalités du Québec.

À **Terrebonne**, ce sera l'occasion d'élire les 17 membres du conseil municipal pour les quatre prochaines années, soit :

- ✔ La mairesse ou le maire;
- ✔ Les 16 conseillères ou conseillers municipaux.

Le conseil municipal joue un rôle essentiel dans votre quotidien. En tant que gouvernement de proximité, la Ville prend des **décisions** qui touchent directement **votre milieu de vie** : aménagement des quartiers, sécurité, transport, environnement, loisirs et services à la population.

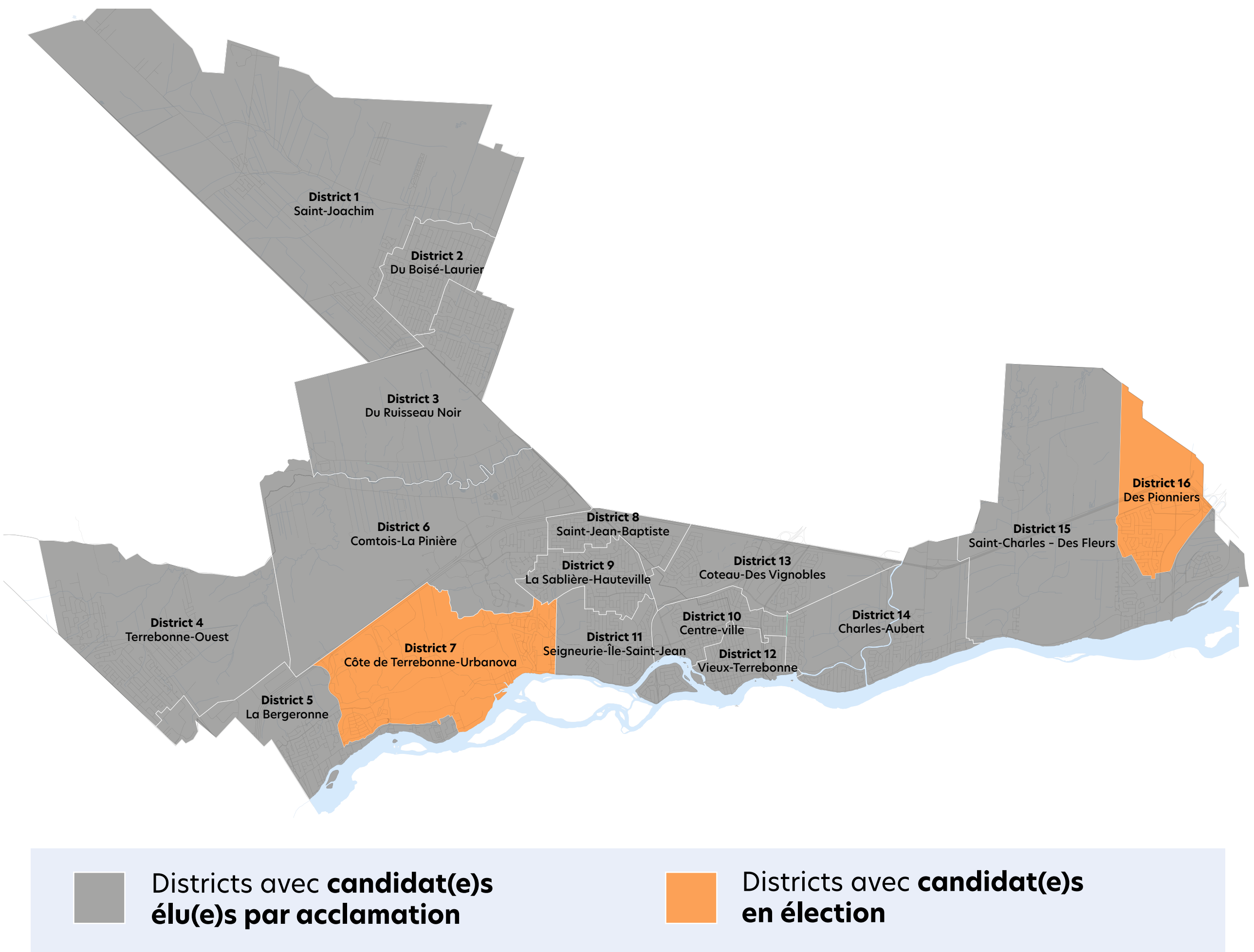
Ces décisions sont prises dans un esprit de démocratie locale, où **chaque voix compte**. En élisant les membres du conseil municipal, vous choisissez les personnes qui défendront vos intérêts et travailleront à améliorer la qualité de vie dans votre communauté.



Mon district est-il en élection?

Des élections auront lieu dans 2 des 16 districts électoraux :

- District 7 – Côte de Terrebonne - Urbanova
- District 16 – Des Pionniers



Consultez les pages qui suivent pour savoir si votre district est en élection en plus de connaître les personnes candidates ou les personnes élues par acclamation.

Qu'est-ce qu'une personne candidate élue par acclamation?

Le terme officiel élu **par acclamation** signifie qu'une personne candidate est déclarée élue **sans opposition**, puisqu'elle est la seule à avoir déposé sa candidature. Comme elle n'a aucun(e) adversaire, aucun vote n'est nécessaire: elle est proclamée élue.

Découvrez ce que chaque personne candidate propose!

Dans le cadre d'un projet pilote avec Élections Québec, nous les avons invités à répondre à quatre questions clés. Consultez leurs réponses sur le [site d'Élections Terrebonne](#) en cliquant sur le nom de la personne candidate de votre choix.

District 1 | Saint-Joachim

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy

Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Conseillère du district - élue par acclamation

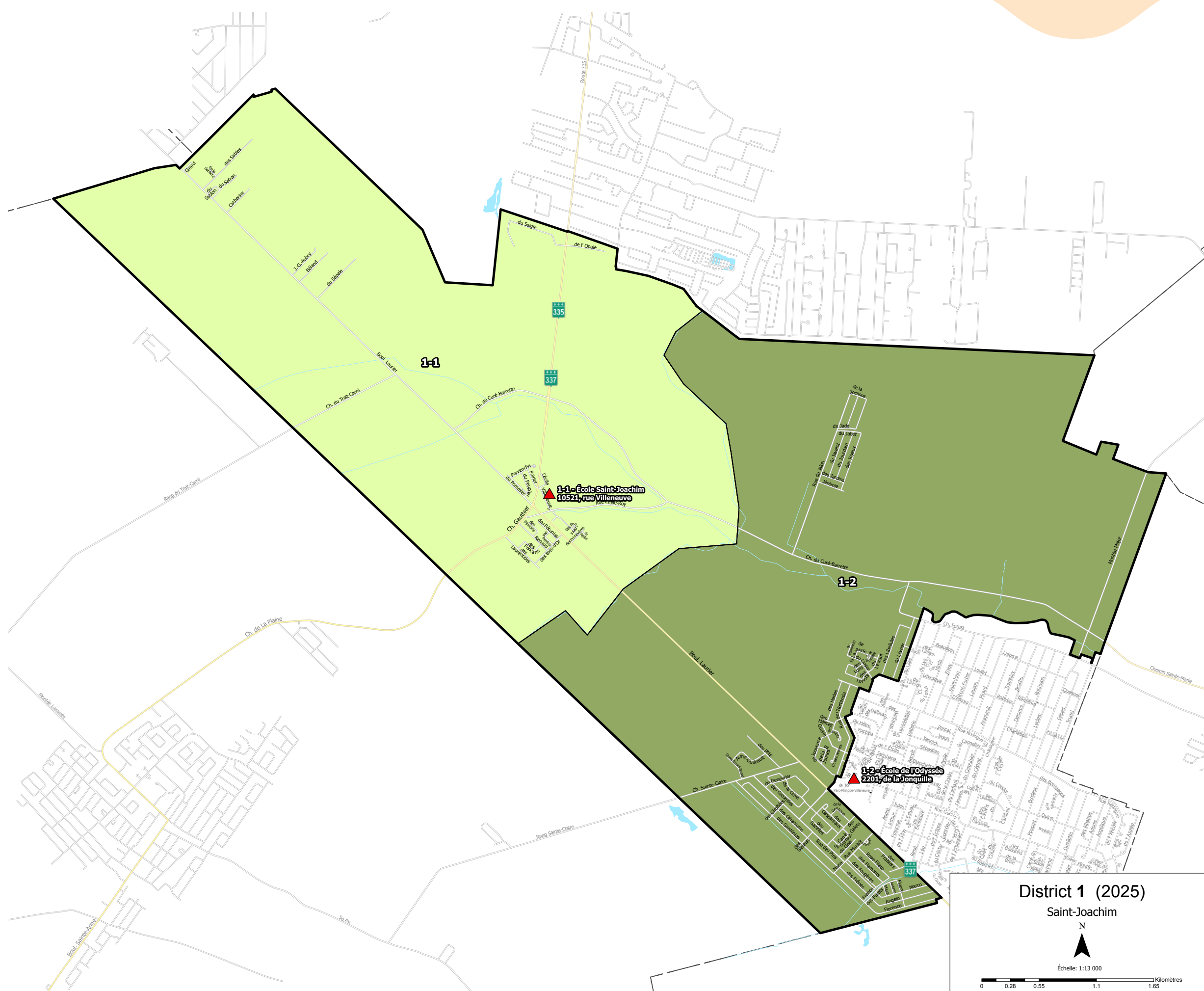


Vicky Mokas

Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 1 - Saint-Joachim



District 2 | Du Boisé-Laurier

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Conseiller du district - élu par acclamation



Raymond Berthiaume
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 2 - Du Boisé-Laurier



District 3 | Du Ruisseau Noir

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Conseillère du district - élue par acclamation



Nathalie Lepage
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 3 - Du Ruisseau Noir



District 4 | Terrebonne-Ouest

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

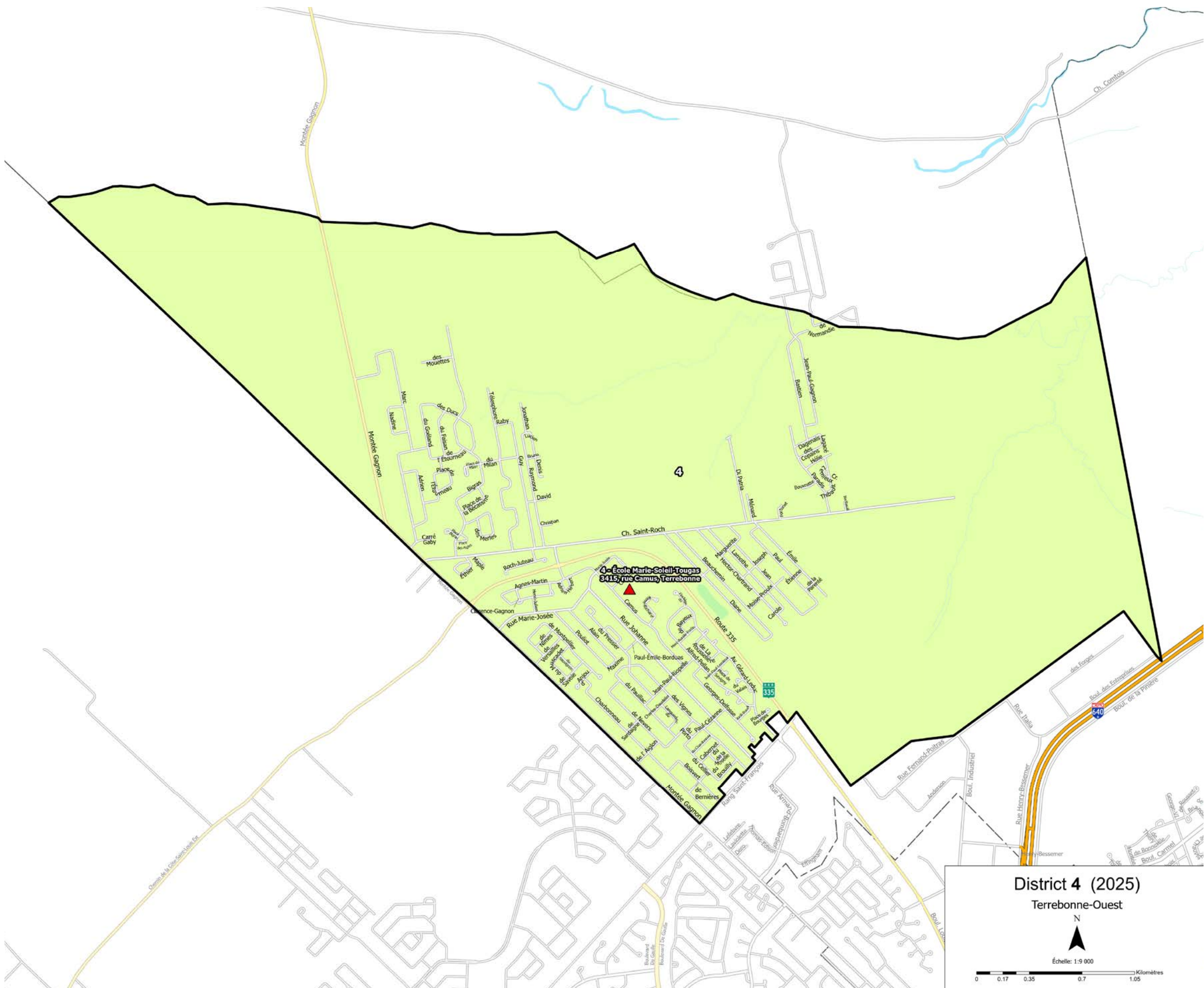
Conseillère du district - élue par acclamation



Anna Guarnieri
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 4 - Terrebonne-Ouest



District 5 | La Bergeronne

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

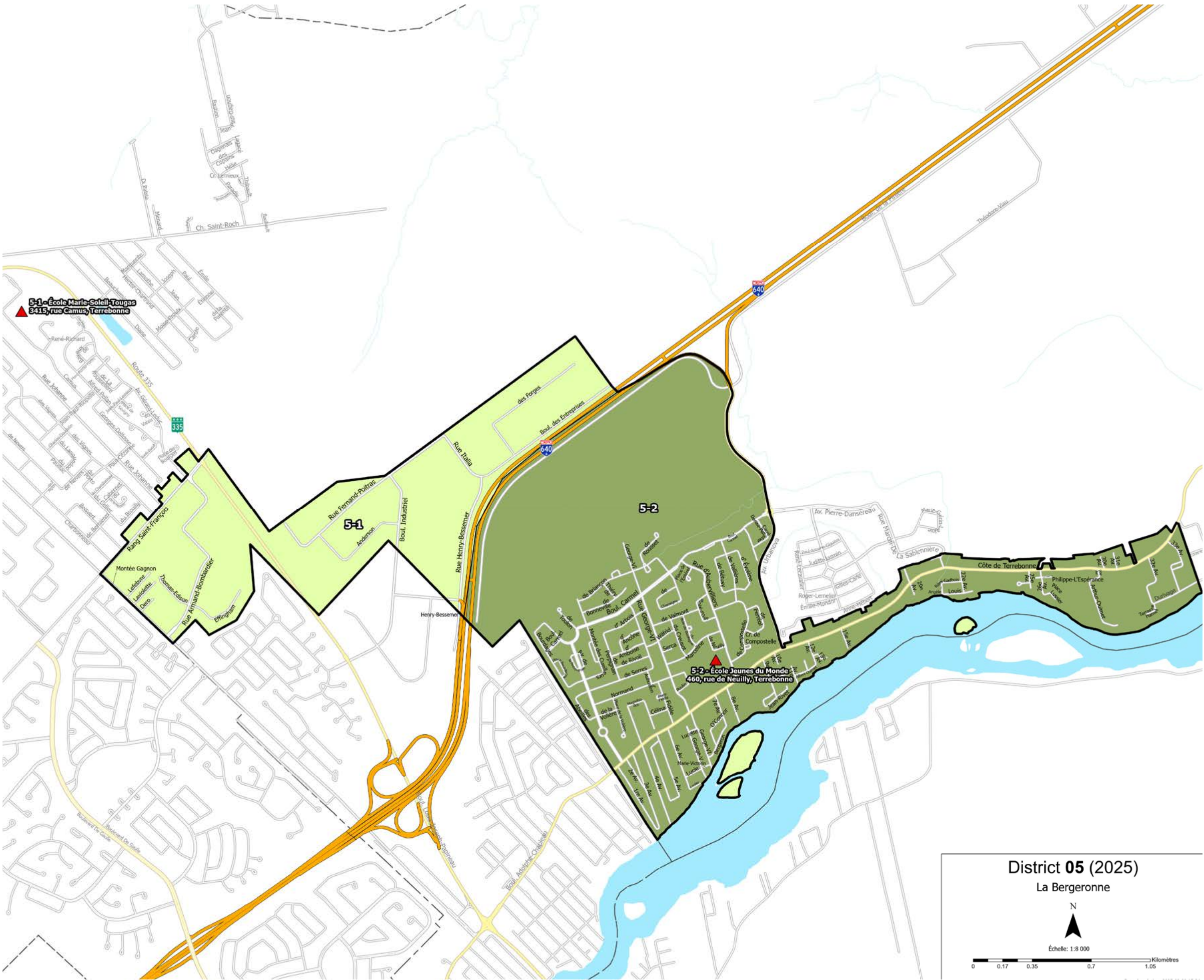
Conseillère du district - élue par acclamation



Lindsay Jean
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 5 - La Bergeronne



District 6 | Comtois – La Pinière

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

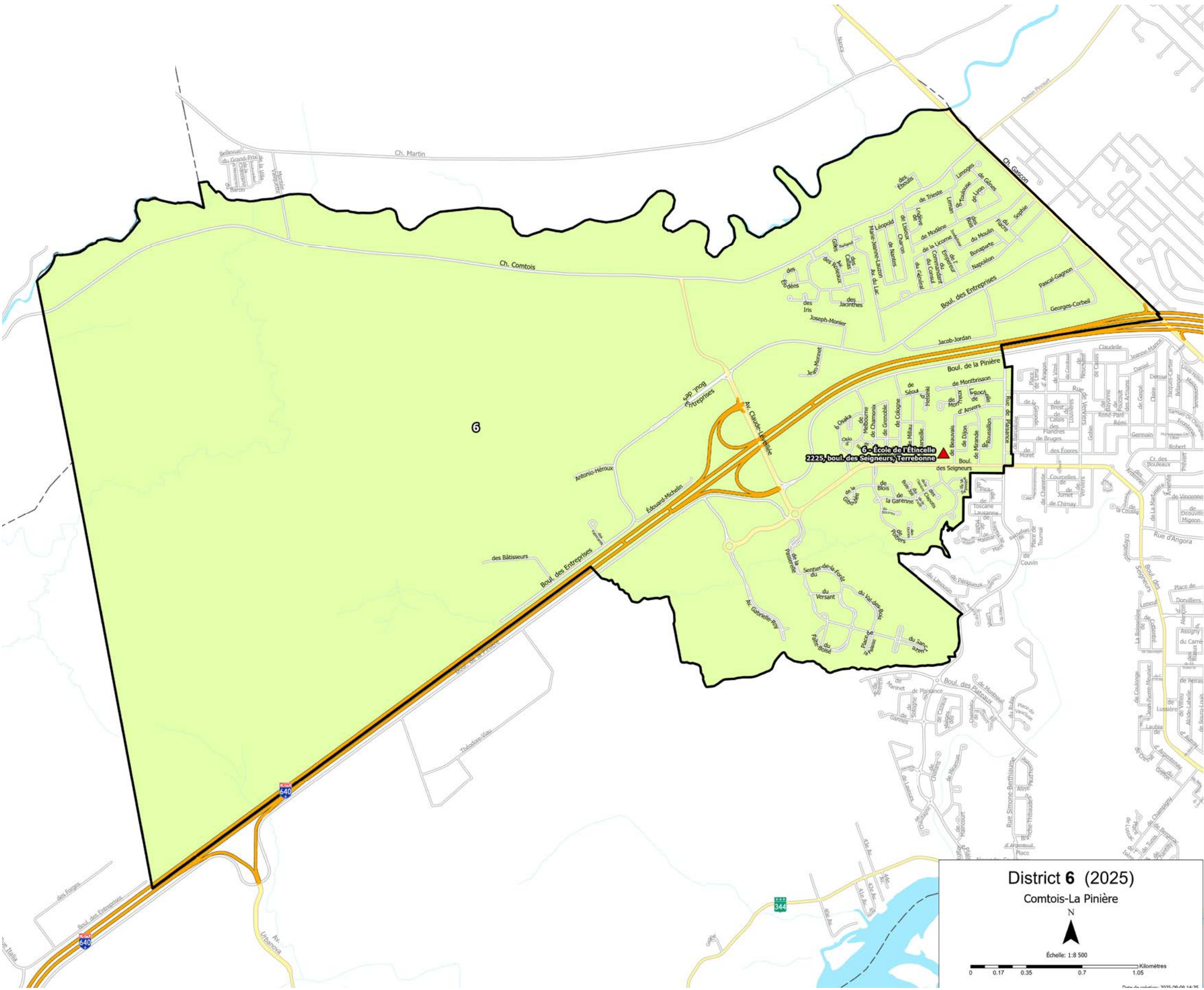
Conseillère du district - élue par acclamation



Valérie Doyon
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 6 - Comtois – La Pinière



District 7 | Côte de Terrebonne – Urbanova

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Candidates au poste de conseillère du district



Marie-Eve Couturier
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy



Carolyn Hansen
Indépendante

Lieux de votation

 **Jour de vote par anticipation**
Dimanche 26 octobre 2025,
de 12 h à 20 h

 **Jour de l’élection**
Dimanche 2 novembre 2025,
de 10 h à 20 h

 **Secteur 7-1 (sections 75 à 80) :**
École de l’Espace-Couleurs
1000, rue Marie-Gérin-Lajoie

 **Secteur 7-2 (sections 81 à 85) :**
École des Explorateurs
1185, boul. des Plateaux

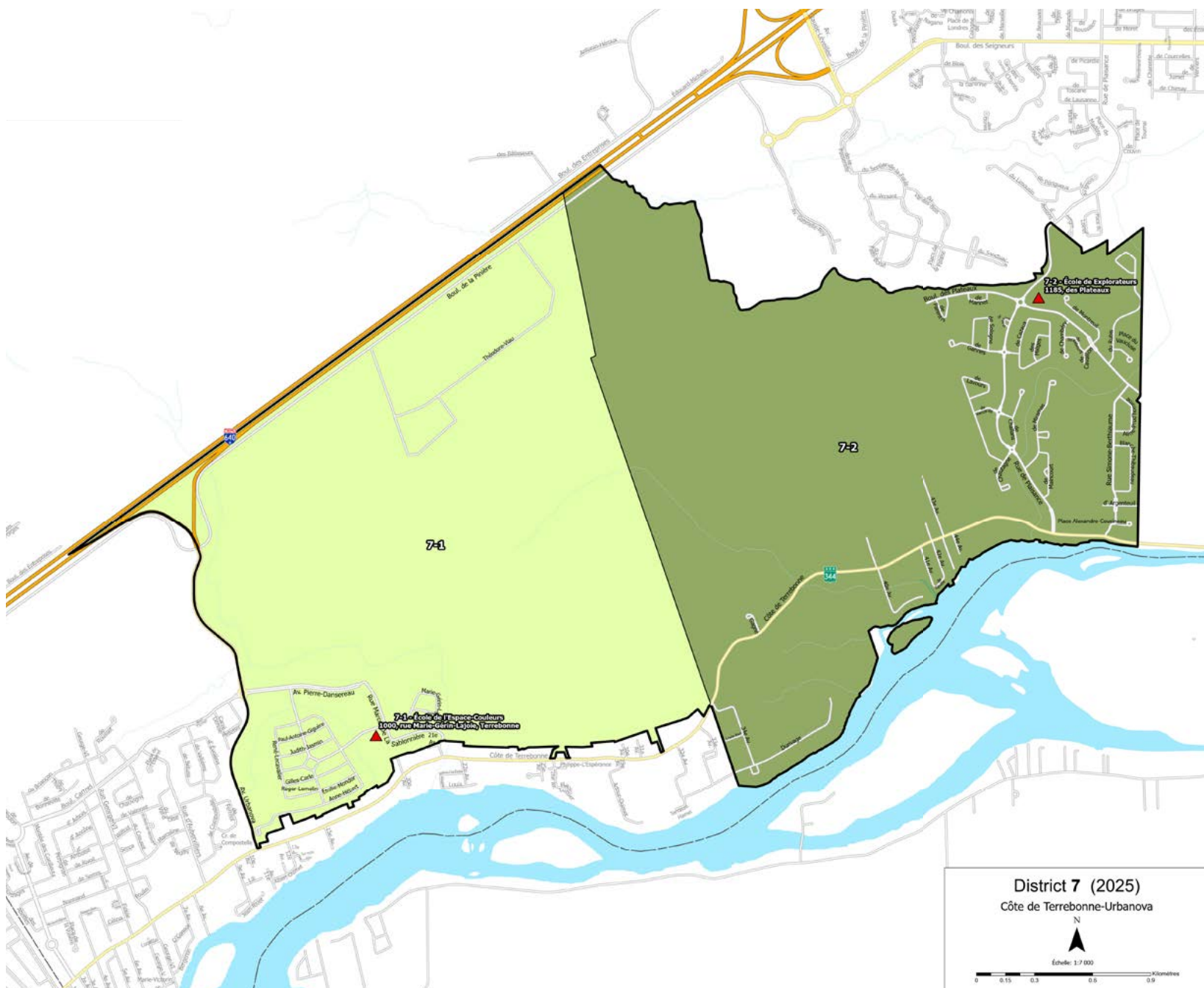
 **Jour de vote en semaine**
Vendredi 24 octobre 2025,
de 12 h à 20 h

 **Centre communautaire Marie-Victorin**
460, rue de Neuilly

Consultez les pages 21 à 27 pour plus de détails sur les modalités de vote.

Carte

District 7
Côte de Terrebonne -
Urbanova



District 8 | Saint-Jean-Baptiste

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

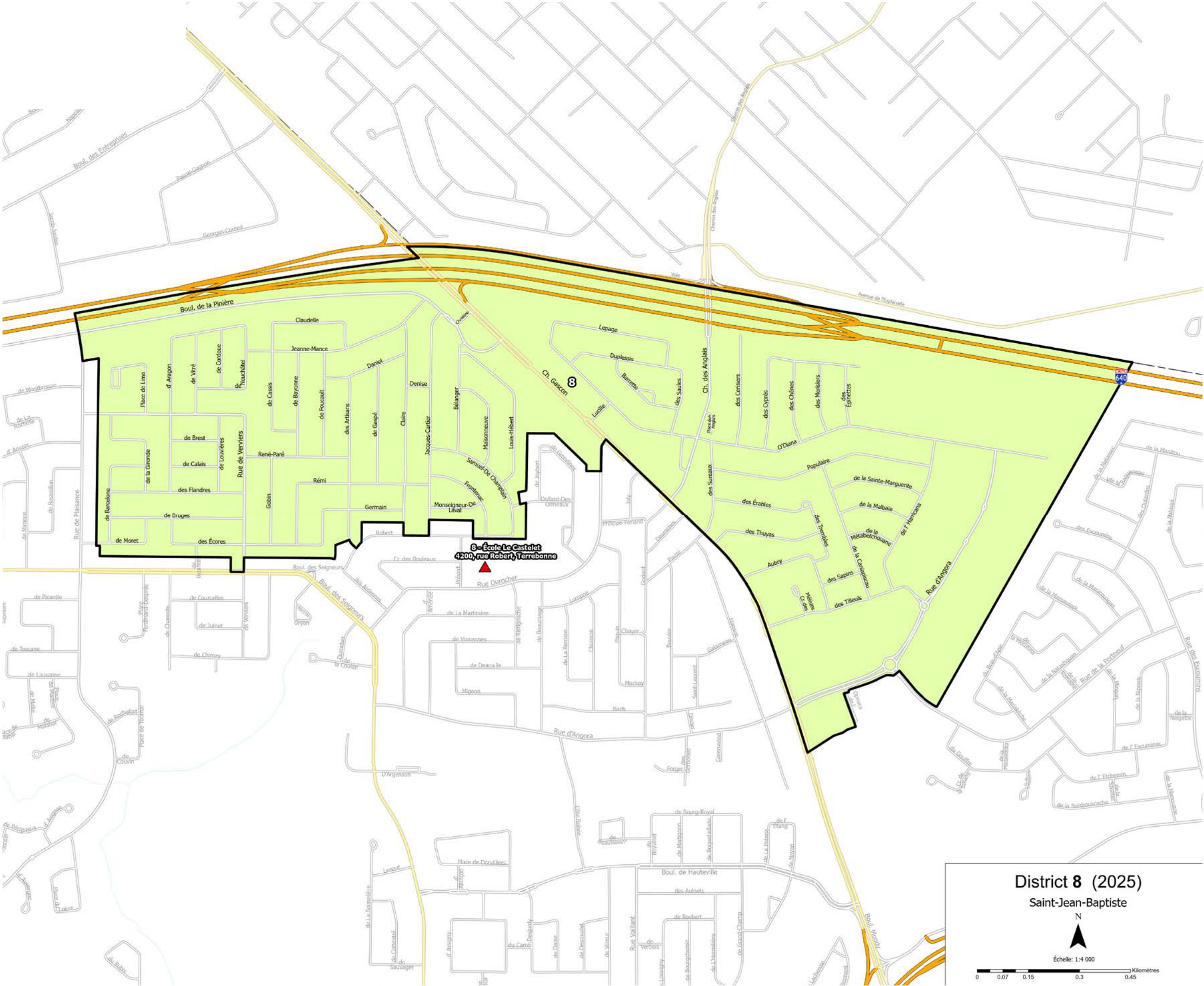
Conseiller du district - élu par acclamation



Carl Miguel Maldonado
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 8 - Saint-Jean-Baptiste



District 9 | La Sablière - Hauteville

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

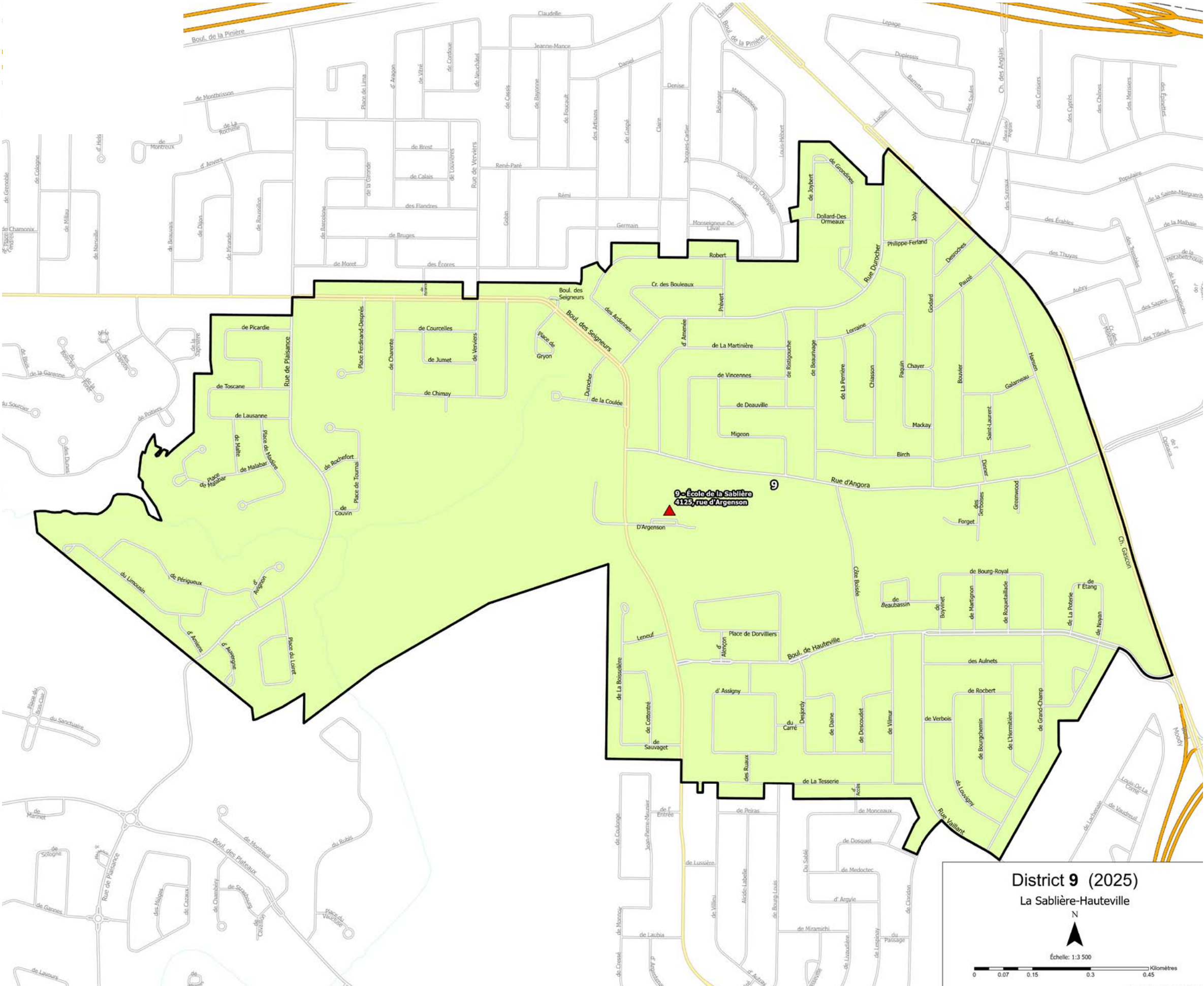
Conseiller du district - élu par acclamation



Benoit Ladouceur
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 9 - La Sablière - Hauteville



District 10 | Centre-ville

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

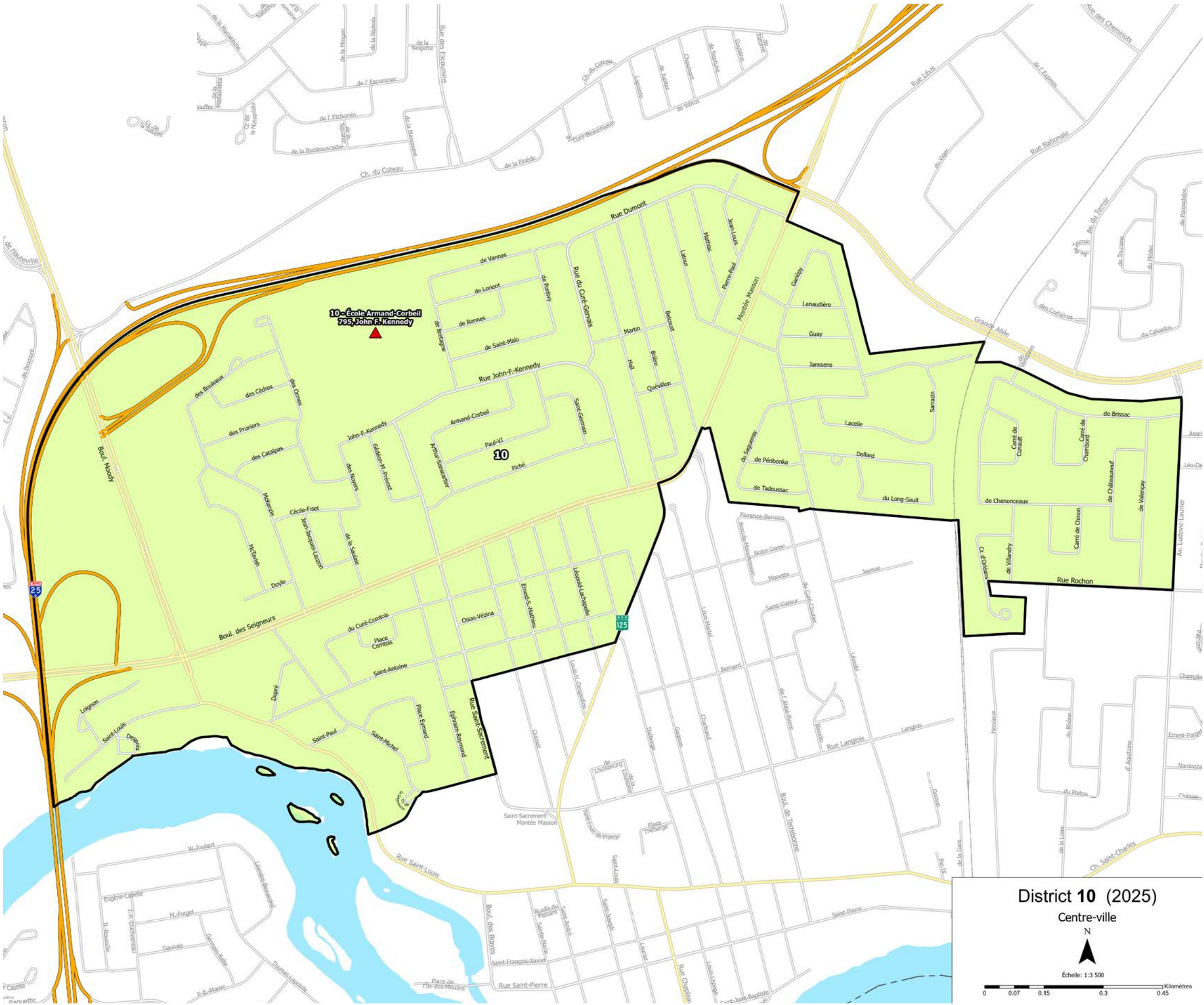
Conseiller du district - élu par acclamation



Eric Fortin
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 10 - Centre-ville



District 11 | Seigneurie - Île-Saint-Jean

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

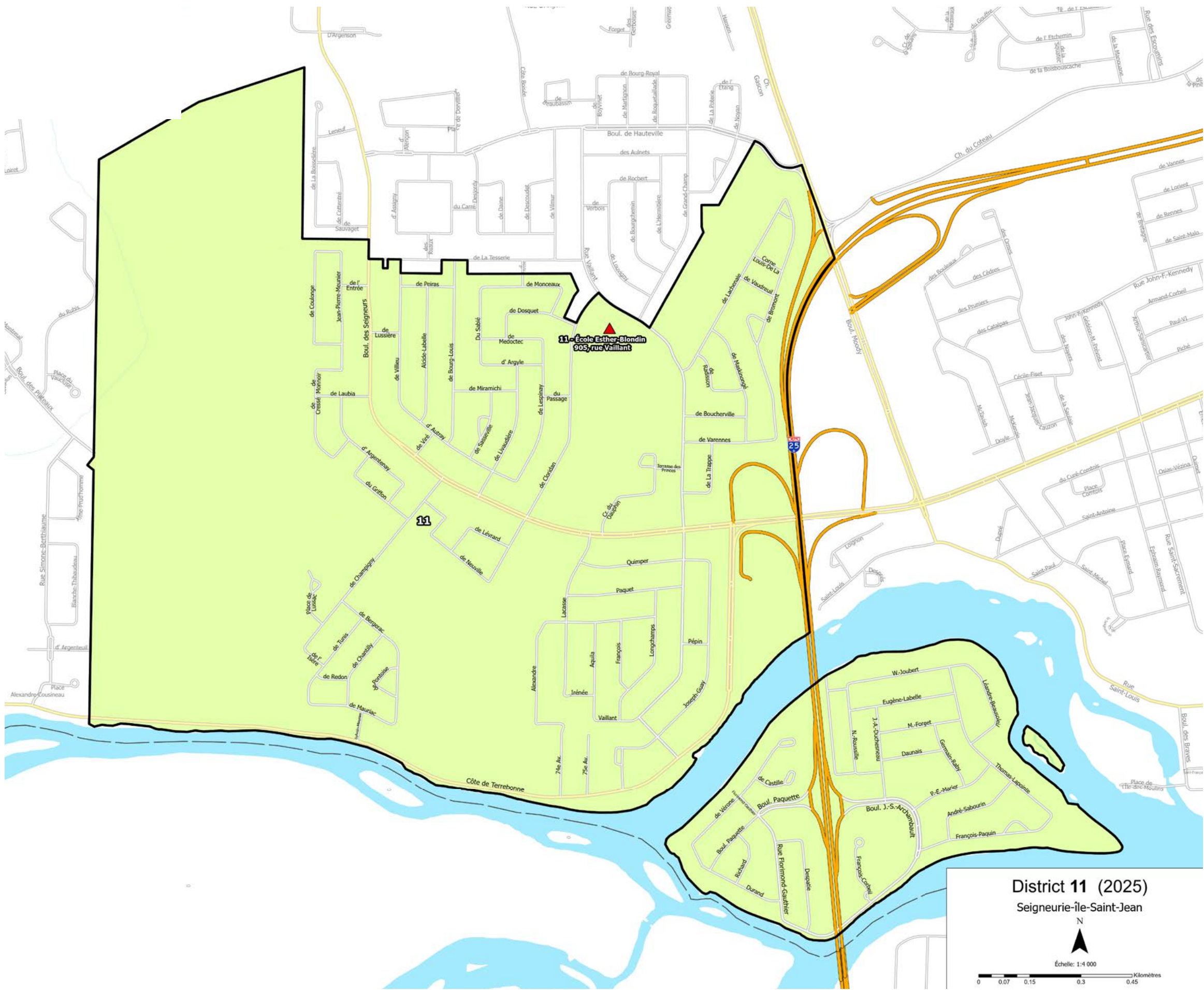
Conseillère du district - élue par acclamation



Marie-Eve Dicaire
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 11 - Seigneurie - Île-Saint-Jean



District 12 | Vieux-Terrebonne

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy

Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Conseiller du district - élu par acclamation

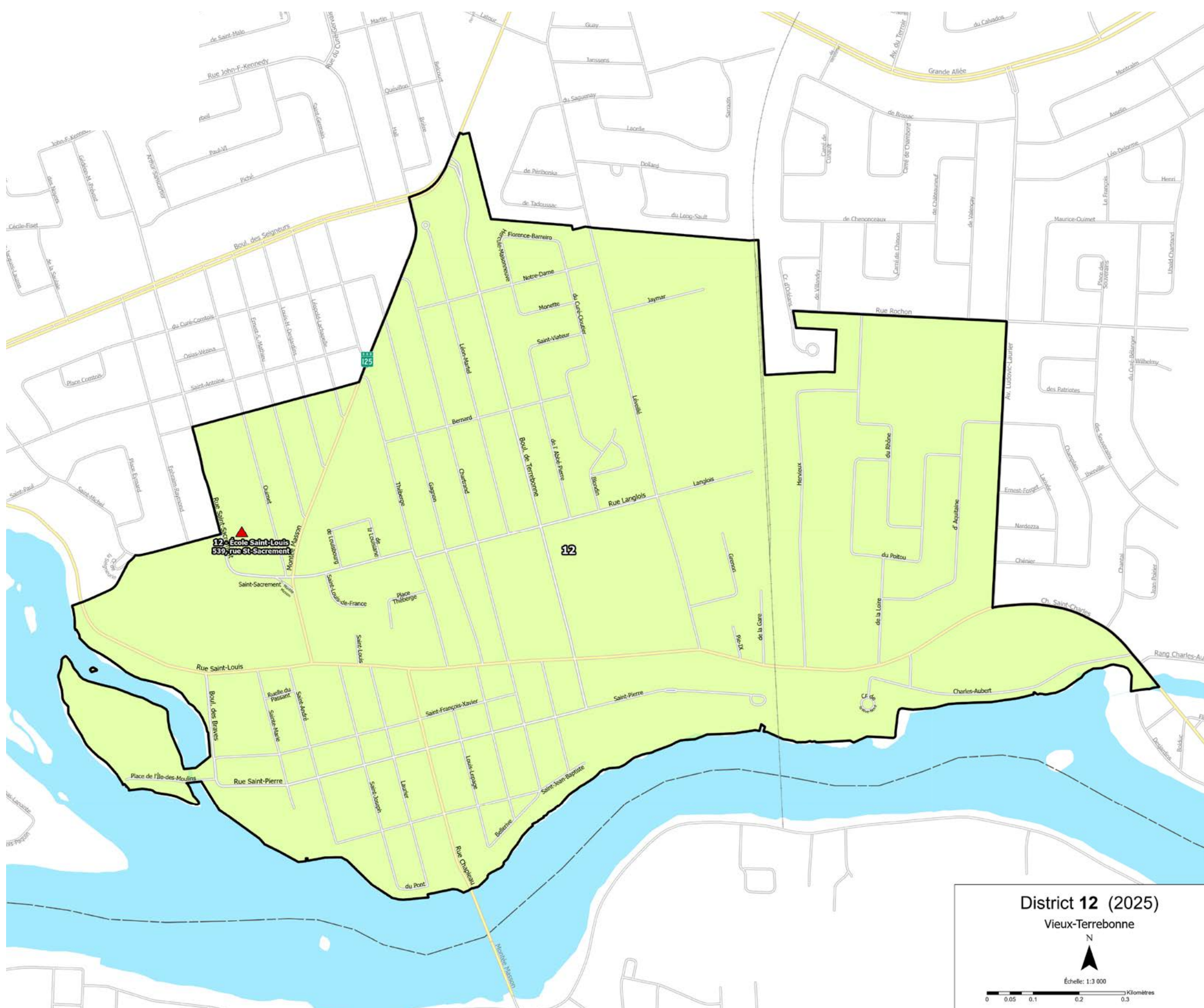


Charles Messier

Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 12 - Vieux-Terrebonne



District 13 | Coteau - Des Vignobles

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

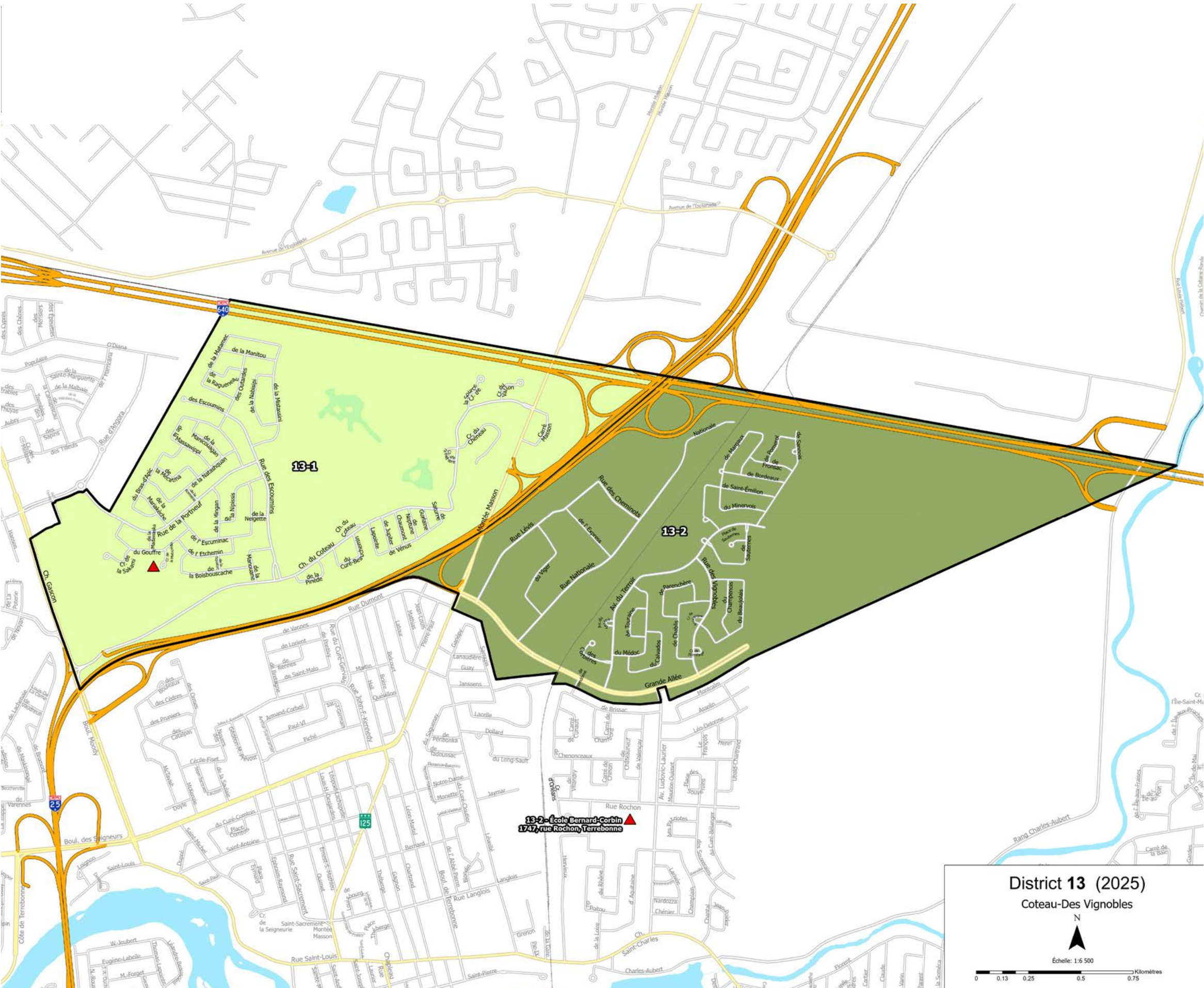
Conseiller du district - élu par acclamation



Robert Auger
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 13 - Coteau - Des Vignobles



District 14 | Charles-Aubert

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

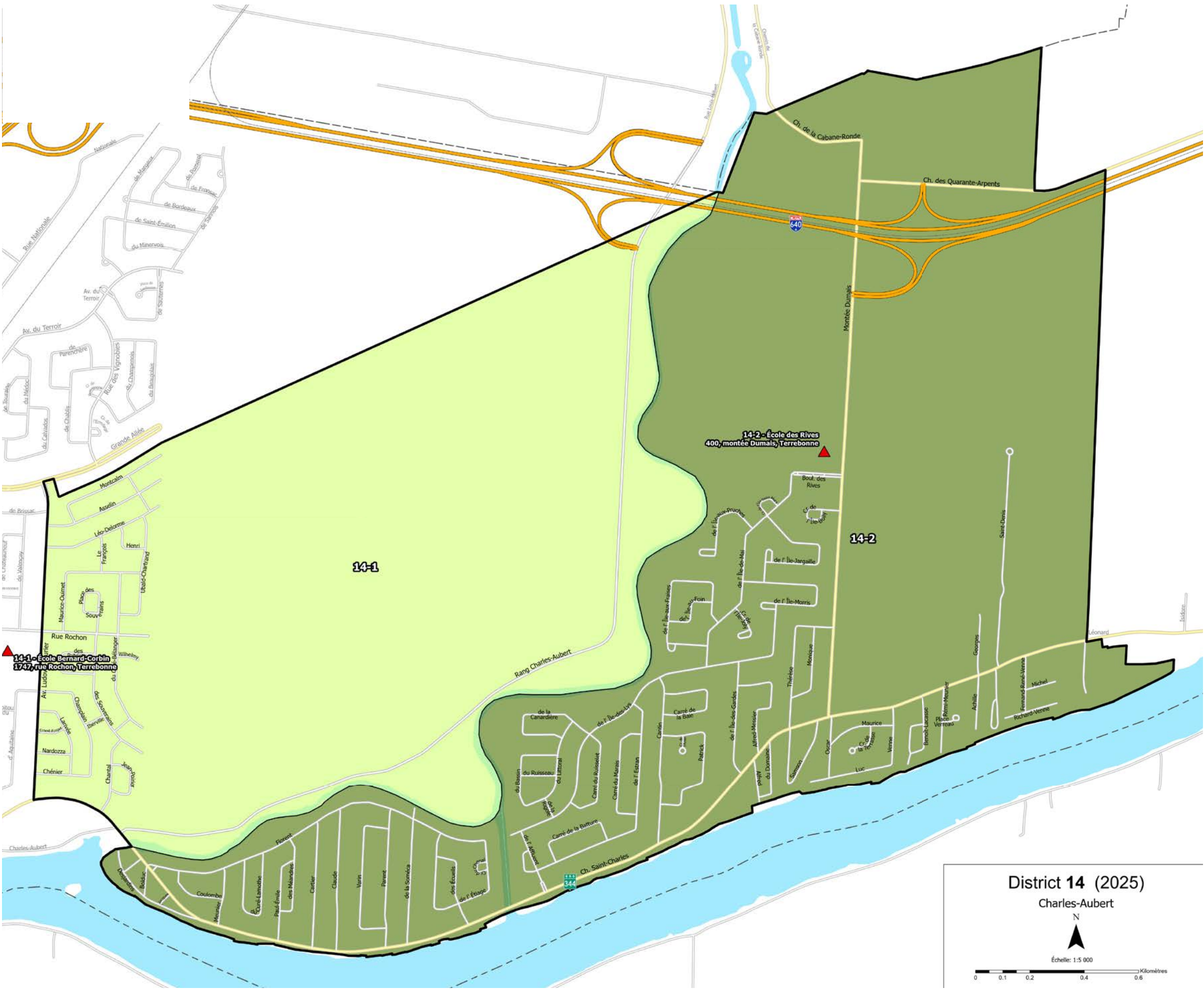
Conseiller du district - élu par acclamation



Michel Corbeil
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 14 - Charles-Aubert



District 15 | Saint-Charles - Des Fleurs

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

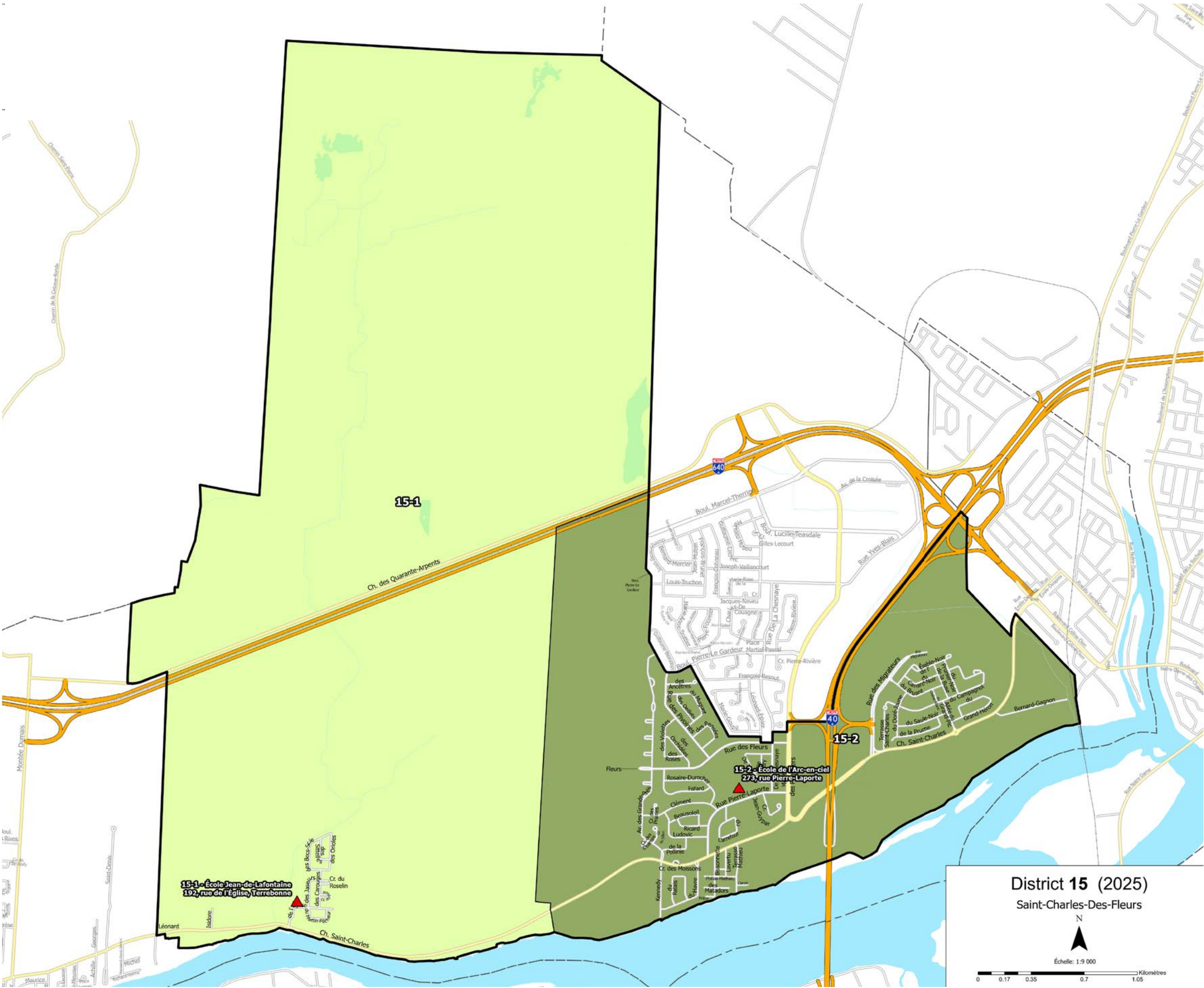
Conseillère du district - élue par acclamation



Sonia Leblanc
Mouvement Terrebonne - Équipe Mathieu Traversy

Carte

District 15 - Saint-Charles - Des Fleurs



District 16 | Des Pionniers

Maire - élu par acclamation



Mathieu Traversy
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Candidate et candidat au poste de conseillère ou conseiller du district



Fati Bitout
Indépendante



Marc-André Michaud
Mouvement Terrebonne – Équipe Mathieu Traversy

Lieux de votation

 **Jour de vote par anticipation**
Dimanche 26 octobre 2025,
de 12 h à 20 h

 **Jour de l’élection**
Dimanche 2 novembre 2025,
de 10 h à 20 h

 **École des Pionniers**
1241, avenue de la Croisée

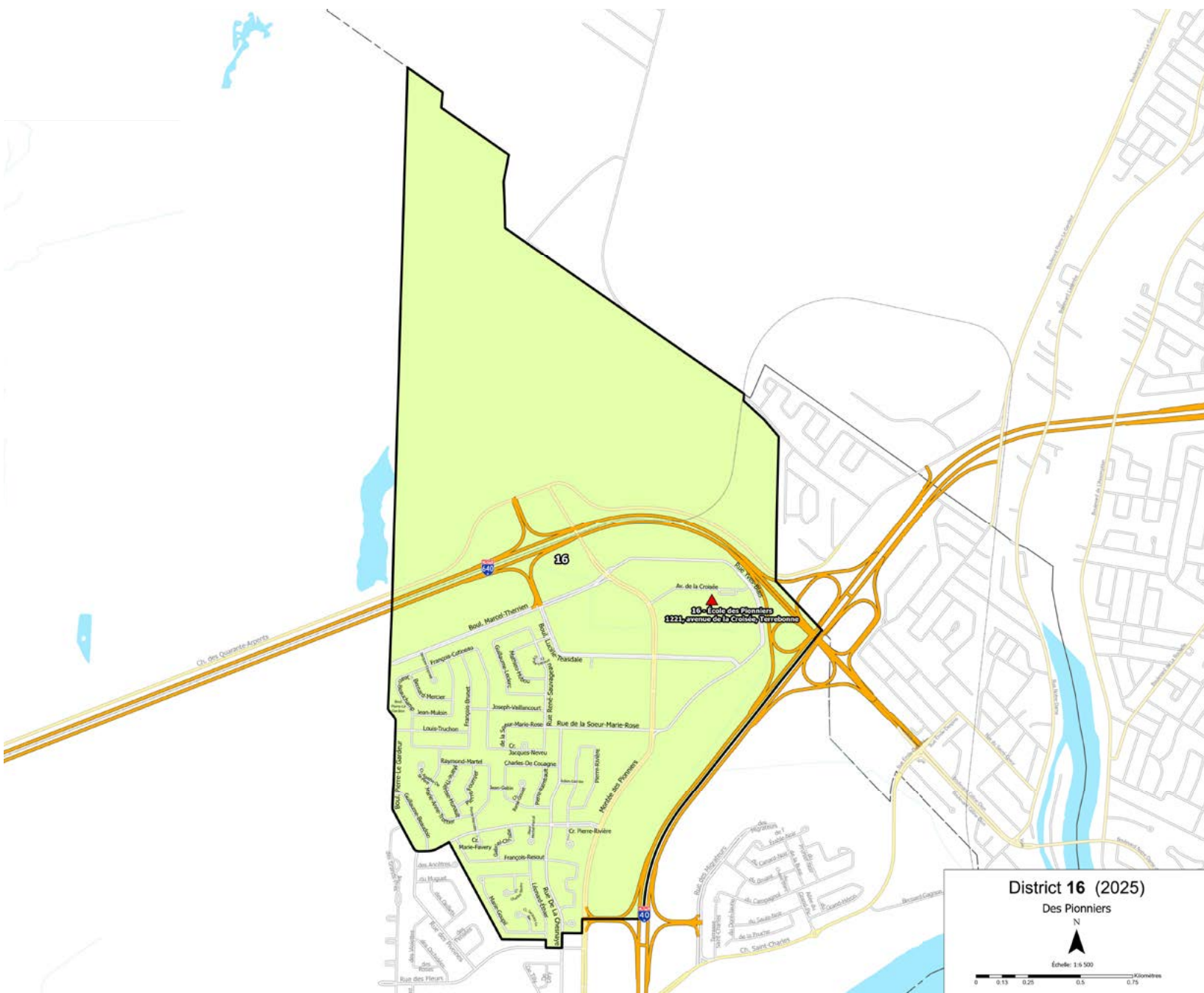
 **Jour de vote en semaine**
Vendredi 24 octobre 2025,
de 12 h à 20 h

 **Centre communautaire Saint-Charles**
2953, chemin Saint-Charles

Consultez les pages 21 à 27 pour plus de détails sur les modalités de vote.

Carte

District 16
Des Pionniers



Qui peut voter?

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de Terrebonne et, au 2 novembre 2025 :

-  Avoir 18 ans ou plus.
-  Être domicilié(e) dans le **District 7 - Côte de Terrebonne - Urbanova** ou le **District 16 - Des Pionniers**, et au Québec depuis au moins 6 mois.
-  Avoir la citoyenneté canadienne.
-  Ne pas être sous tutelle vous empêchant de voter.
-  Ne pas avoir été reconnu(e) coupable d'une fraude électorale au cours des cinq dernières années.

Même si vous remplissez toutes ces conditions, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour voter.

Attention : Le jour de l'élection, il sera trop tard pour vous inscrire ou corriger une erreur.



Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Pour voter aux élections municipales, vous devez obligatoirement être inscrit(e) sur la liste électorale de la municipalité.

Comment savoir si vous êtes inscrit(e) ?

En raison de la **grève de Postes Canada**, vous ne recevrez pas d'avis d'inscription par la poste.

Vérifiez votre inscription avant le 16 octobre 2025 par l'un des moyens suivants :

- **En ligne** : Outil Mon bureau de vote
- **Par courriel** : infoelections@ville.terrebonne.qc.ca
- **Par téléphone** : 450 471-3370
- **En personne** : **Bureau électoral**
940, montée Masson, bureau 100
Terrebonne (Québec) J7K 2L7

Que faire en cas d'erreur?

- Votre nom n'apparaît pas ?
- Une information est incorrecte ?

Vous devez vous présenter devant la **Commission de révision de la liste électorale**.

Quand?



mercredi 15 octobre ou jeudi 16 octobre 2025



de 12 h à 20 h

Où?

À l'un des deux bureaux de la Commission de révision.



Centre Marie-Victorin
460, rue de Neuilly



Centre Saint-Charles
2953, chemin Saint-Charles

Comment?

Présentez-vous (ou une personne habitant à la même adresse que vous) avec deux documents officiels:

1. Un document indiquant votre **nom** et votre **date de naissance** (carte d'assurance maladie, passeport, certificat de naissance, etc.)
2. Un document indiquant votre **nom** et **vos adresse** (permis de conduire, compte de taxes, facture d'électricité, de téléphone, etc.)



Quand et où voter?

Tout est prévu pour rendre votre vote simple et accessible : plus de choix, plus de flexibilité, plus de facilité.

Vendredi 24 octobre 2025, de 12 h à 20 h

 **District 7**
Centre Marie-Victorin
460, rue de Neuilly

 **District 16**
Centre Saint-Charles
2953, chemin Saint-Charles

**Dimanche 26 octobre 2025, de 12 h à 20 h
et Dimanche 2 novembre 2025, de 10 h à 20 h**

 **District 7 - Sections 75 à 80**
École de l'Espace-Couleurs
1000, rue Marie-Gérin-Lajoie

 **District 16 - Sections 180 à 192**
École des Pionniers
1241, av. de la Croisée

 **District 7 - Sections 81 à 85**
École des Explorateurs
1185, boul. des Plateaux

L'outil en ligne [Mon bureau de vote](#) vous permet de vérifier votre inscription, de connaître vos jours et lieux de vote et de voir les candidates et candidats de votre district – le tout en quelques clics!

Quand et où voter?

Voter, c'est accessible!

Tous les lieux de vote sont aménagés de manière à être accessibles universellement.

Que vous utilisiez un fauteuil roulant, une aide à la mobilité ou que vous ayez d'autres besoins particuliers, vous pourrez exercer votre droit de vote dans des conditions adaptées.

Une trousse d'accessibilité est aussi offerte pour faciliter votre vote – n'hésitez pas à la demander!

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons de santé, vous pouvez faire une demande avant le 16 octobre afin de **voter à votre domicile**.

Et nouveauté cette année : les photos des personnes candidates apparaîtront sur les bulletins de vote!
Terrebonne participe à un projet pilote d'Élections Québec pour rendre le vote encore plus accessible et inclusif.





Comment voter?

Voter, c'est simple! Suivez ces cinq étapes:

- 1 Vérifiez que vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale, où et quand voter avec l'outil Mon bureau de vote.
- 2 Apportez une des cinq pièces d'identité acceptées.
- 3 Présentez-vous à votre bureau de vote.
- 4 Recevez votre bulletin et faites votre choix en secret dans l'isoloir.
- 5 Déposez votre bulletin dans l'urne: votre vote est compté.

Pièces d'identités acceptées



Carte d'assurance-maladie



Permis de conduire délivré par la SAAQ



Passeport



Certificat de statut d'Indien



Carte d'identité des Forces armées canadiennes

Petit bureau de vote

Appel aux futur(e)s électrices et électeurs!

Les dimanches **26 octobre** et **2 novembre**, un petit bureau de vote sera aménagé dans chacun des lieux de vote.

Les enfants qui accompagneront leurs parents pourront eux aussi participer à l'expérience.

Ils pourront remplir un bulletin de vote spécialement préparé pour eux: **Qu'est-ce que ta Ville peut faire pour aider la planète?**

Un autocollant «J'ai voté!» leur sera remis pour souligner ce geste.

Au plaisir de voir les enfants en grand nombre!



Comment connaître les résultats de l'élection ?

Le dépouillement des votes commencera dès la fermeture des bureaux à 20 h, le dimanche 2 novembre 2025.

Suivez en direct les résultats sur: elections.terrebonne.ca

Le nouveau conseil municipal

Après leur élection et leur assermentation lors d'une cérémonie officielle, les personnes élues formeront le conseil municipal jusqu'aux prochaines élections générales, prévues en novembre 2029.

Les séances du conseil

Les séances ordinaires reprendront le mardi 25 novembre 2025 à l'Édifice Louis-Lepage (754, rue Saint-Pierre, Terrebonne).

Les citoyennes et les citoyens sont bienvenu(e)s pour assister aux séances et poser leurs questions.

Pour plus d'informations, consultez la page « [Séances du conseil municipal](#) » sur le site de la Ville de Terrebonne.





**PARFOIS, UNE SEULE VOIX PEUT
CHANGER LE COURS D'UNE ÉLECTION.
ET SI CETTE VOIX ÉTAIT LA VÔTRE ?**

infoelections@ville.terrebonne.qc.ca

450 471-3370

elections.ville.terrebonne.qc.ca

 **Élections
Terrebonne**